

LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

**NOTE D'ORGANISATION DU CRITERIUM
DE CROSS 2018
DE LA LIGUE OUEST**

Le jeudi 19 avril 2018 La Roche-sur-Yon

ANNEXE 1 : Plan d'accès hippodrome

ANNEXE 2 : Plan du parcours

1. GENERALITÉS :

Le critérium de cross 2018 de la ligue Ouest de la FCD sera organisé le **jeudi 19 avril 2018** par la section ASAG de la compagnie de gendarmerie de La Roche-sur-Yon (85).

Cette compétition inscrite au calendrier de la ligue se déroulera sur le site de l'hippodrome, complexe sportif, rue Robert Dauger, La Roche-sur-Yon 85000

2. ORGANISATION TECHNIQUE :

a) **Club organisateur :**

Section ASAG de la compagnie de gendarmerie de La Roche-sur-Yon

b) **Responsables :**

MDL/chef Camilla JAOUEN (02 51 45 19 00 - camille.jaouen@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

MDL Elodie ROLLAND (02 51 45 29 66 - elodie.rolland@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

c) **Conseiller technique ligue Ouest**

Joël VIOLLE (06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr)

d) **Règlement particulier :**

Cette épreuve inscrite au calendrier de la ligue Ouest de la FCD s'adresse à tous les clubs de la ligue Ouest. L'adhésion à une section athlétisme n'est pas obligatoire.

Une seule course au programme. Elle réunira les féminines, les vétérans et les seniors sur le même site (chaussures à pointes conseillées).

Distances : féminines : 5000 m, masculins : 7500 m.

e) **Déroulement de la compétition :**

09 h 00 : rassemblement de tous les concurrents ;
09 h 15 : remise des dossards (prévoir épingles) ;
10 h 00 : départ de la course ;
11 h 00 : douches (vestiaires club de rugby) ;
11 h 30 : verre de l'amitié et proclamation des résultats ;
12 h 00 : repas.

f) **Récompenses pour le championnat de ligue :**

Individuels Hommes et Femmes : médailles (12 or, 12 argent, 12 bronze) = 36

Espoirs	1996/1998
Seniors	1979/1995
Master 1	1969/1978
Master 2	1959/1968
Master 3	1949/1958
Master 4	1948 et avant

Équipes : coupes (2)

- 1^{ère} équipe femme toutes catégories confondues (classement /3).
- 1^{ère} équipe homme toutes catégories confondues (classement /4).

g) **Jury :**

Directeur de course : CHARRON Jean-Pierre.
Chronométrateur : VIOLLE Joël (CTS).

h) **Arbitrage :**

Le représentant de ligue et le CTS seront juges en cas de litige.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES :

a) **Transport :**

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) **Restauration :**

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé salle Marcel Paul, rue Robert Dauger sur le site de l'hippodrome.

Le coût de ce repas sera pris en compte par la ligue Ouest, uniquement pour les **licenciés FCD**.

c) **Soutien santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

d) **Divers :**

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES :

a) **Licences et documents :**

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2017/2018 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique de la course hors stade en compétition si le code « Activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade.

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive en cours de validité ou d'un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an.

Les photocopies des licences, FFA et autres fédérations ainsi que certificats médicaux pour les non-licenciés pourront être demandés.

b) **Engagement :**

Droits d'inscription : 5,00 € par compétiteurs licenciés FCD. **Aucun paiement** sur place.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le 9 avril 2018** (délai de rigueur).

Attention : L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue.

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

c) **Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) **Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sortie des véhicules du club).

e) **Bilan activités et compte-rendu :**

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités. Le représentant de la ligue adresse un compte rendu succinct sur le déroulement de la compétition à Patrick BUSSARD (mail : bussard.patrick@wanadoo.fr).

f) **Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de la Roche-sur-Yon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. **DÉVELOPPEMENT DURABLE :**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

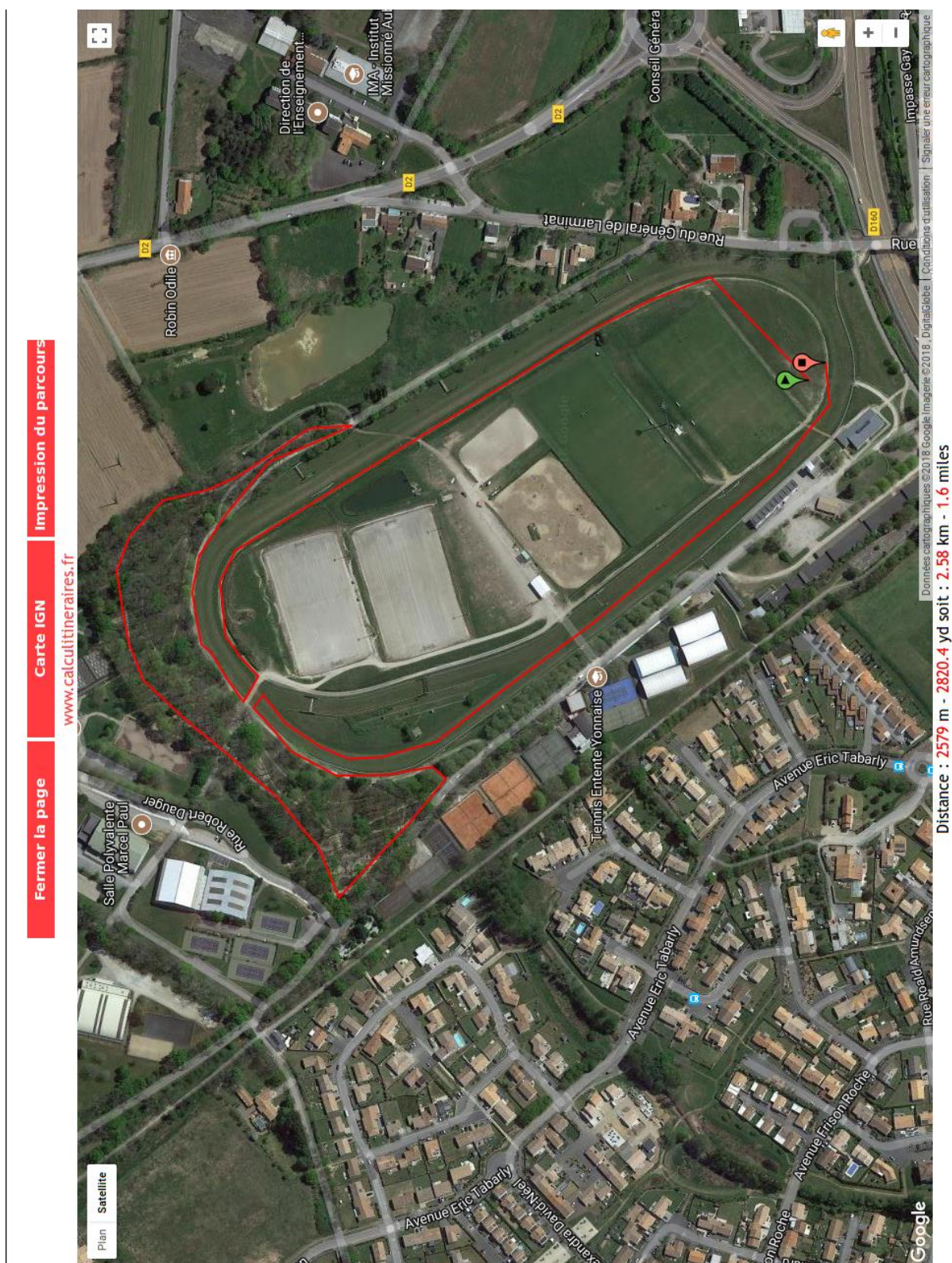
Vice-président de la ligue Ouest,
Coordonnateur des activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest ;
- Membres du comité directeur de la ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- Conseiller Technique Sportif Course Hors Stade de la ligue.

ANNEXE 2 Plan parcours



- 1 TOUR = 2,5 km.
- PARCOURS HOMME = 3 TOURS (7,5 KM)
- PARCOURS FEMME = 2 TOURS (5 KM)